Collège Sciences de la santé / Université de BORDEAUX



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
DIABETOLOGIE ET NUTRITION AU MAROC

1 - Objectifs de la formation

Cette formation a pour but de réaliser une mise au point des connaissances sur le diabète pour les médecins généralistes marocains.

2 - Responsables

Responsable principal :

Professeur Bogdan CATARGI
Hôpital Haut-Lévêque
Avenue de Magellan
33604 PESSAC Cedex
06 10 17 33 26
bogdan.catargi@chu-bordeaux.fr

Coresponsable :

Docteur Fabien XUEREB
Hôpital Haut-Lévêque
Service Pharmacie
Avenue de Magellan
33604 PESSAC Cedex
05 57 65 68 12
fabien.xuereb@chu-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***

 La capacité d'accueil est de **15** étudiants au minimum et **35** au maximum.

- ***3-2 Durée de la formation :***

 La durée est de 1 an et a lieu tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique :***

 L'enseignement se fait 2/3 en présentiel et 1/3 à distance.
 Le volume horaire global est de 72 heures (18h x 4 modules).
 Les cours ont lieu à Marrakech au MAROC.
 L'enseignement se déroule d'octobre à septembre de l'année universitaire

 3-4 Stage :

 Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions :

Conditions d'accès :

- Médecins généralistes et les pharmaciens

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

500 € /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 La présence en cours est obligatoire.
 L'examen consiste en une épreuve écrite (2H) sous forme de Questionnaire à choix multiples (QCM) et l'examen de cas cliniques.
 La session de rattrapage consiste en une épreuve orale.

- ***6-3 : Validation :***

 Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne générale.
 En cas de note inférieure à 10, un oral de rattrapage de 30 minutes est organisé.

- ***6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement est autorisé.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR Sciences Médicales du 25/09/2012 C.E.V.U. du 04/10/2012 C.A. du 30/10/2012
Modification :
Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 02/07/2014 Conseil du Collège Sciences de la santé du 24/09/2014 Conseil UFR Sciences Médicales du 14/09/2020 Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020 **(Version 3)** **Modifications (tarifs) :** Conseil UFR Sciences Médicales du 07/10/2024 Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/11/2024 **(Version 4)**